

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

OCTOBRE/NOVEMBRE
2023

182

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

LES RESTOS DU CŒUR DANS
LEURS NOUVEAUX MURS

P. 19





Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



ÉDITO 3



RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 12

FOCUS 19



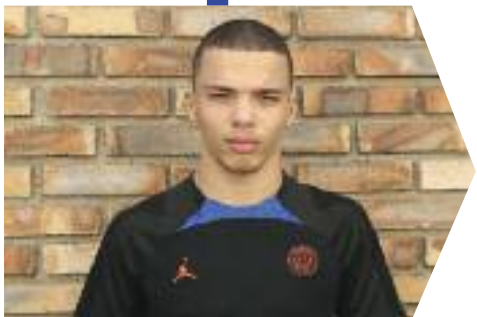
ENFANCE 22

JEUNESSE 24



VIE ASSOCIATIVE 25

PORTRAIT 27



LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« ...notre conseil municipal a voté une subvention à l'UNICEF et à la Fondation de France pour soutenir les enfants et les peuples Marocains et Libyens... »

Les travaux en cours comme les inaugurations témoignent de l'évolution de votre ville

Que ce soit la réalisation de la Maison d'Assistante Maternelle au 4C rue de Paris, celle de la crèche intercommunale de Limeil/Boissy à la Hêtraie ou de la mini crèche privée au Bois Clary avenue du Parc.

Que ce soit la réfection complète de l'assainissement, de l'éclairage public et de la voirie du bd Léon Révillon ou celle qui va débiter de l'éco station bus et du parvis de la gare du RER avec GPSEA et Ile-de-France Mobilité.

Que ce soit les inaugurations récentes de notre boutique éphémère au 15 rue de Paris le 26 septembre ou de la mosquée El Nour le 14 octobre ou la démolition de l'ancien foyer de travailleurs migrants d'Adoma avenue du Général de Gaulle ; l'ensemble de ces actions qui constituaient des engagements pris, témoignent à la fois de l'évolution de notre ville et des avancées dans la mise en œuvre du programme municipal dont nous vous rendrons compte prochainement de manière détaillée.

Notre ville solidaire des civils, des populations ou des personnes victimes d'attentats ou de catastrophes.

Sur ma proposition notre Conseil municipal du 12 octobre à l'unanimité, a ainsi voté une subvention à l'UNICEF et à la Fondation de France pour soutenir les enfants et les peuples Marocains et Libyens suite aux catastrophes dont ils ont été victimes.

Nous avons dénoncé les actes terroristes du Hamas et observé une minute de silence pour toutes les victimes israéliennes et palestiniennes de la folie meurtrière qui embrase le proche Orient.

Nous avons rendu un vibrant hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty sur le parvis de la mairie, lundi 16 octobre à 14h en communion avec les établissements scolaires de notre pays et appelé à une meilleure protection de nos enseignants, professeurs et de leurs élèves.

Un nouvel équipement sportif d'ici la fin de la l'année

Grâce à la subvention obtenue de l'Agence Nationale du Sport la réalisation de 4 terrains de basket 3x3 ; nouvelle discipline olympique, est en cours à l'arrière du gymnase Paule Baudouin. Ce nouvel équipement sera livré d'ici la fin de l'année et en accès libre à tous les Boisséens.

Pour cela un nouveau parking de 27 places est en construction juste à côté pour améliorer l'offre de stationnement autour du complexe sportif Maurice Préault. Nous inaugurerons l'ensemble au printemps prochain et j'espère que nombreux seront les jeunes et les Boisséennes à en profiter.

En attendant, je vous invite à aller découvrir la très belle fresque réalisée sur le pignon de la recyclerie par l'artiste Sitou Matthia.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Fête de la ville

Après la pluie en 2022, la fête de la ville s'est déroulée cette année sous un soleil de plomb ! Pas de quoi décourager les nombreux visiteurs venus visiter les stands des associations culturelles et sportives de Boissy, et assister aux démonstrations. Était également présente l'équipe municipale, qui a répondu en direct aux questions et interrogations des Boisséens. ❶ ❷ ❸

Des ordinateurs portables pour les élèves de 6^e

Courant septembre le Département Val-de-Marne a procédé à la remise des ordinateurs aux élèves de 6^e des deux collèges de Boissy. Ces ordinateurs sont équipés d'une quarantaine de logiciels pédagogiques, et d'un contrôle parental préconfiguré, pour le travail en classe et à la maison. ❹

Les élus à votre rencontre

Les 7 et 22 octobre, les élus sont allés à la rencontre des Boisséens, tout d'abord place du Forum, puis 2 semaines plus tard sur le parking de la boulangerie du Bois-Clary. Les habitants ont ainsi pu poser toutes leurs questions à l'équipe municipale. A l'arrivée, plusieurs heures d'échanges enrichissants, autant pour les élus que pour les habitants. ❺

Atelier culinaire

Succès jamais démenti pour les ateliers culinaires du CCAS ! Un petit groupe a pu profiter du savoir-faire et des conseils d'un chef cuisinier et d'une diététicienne. Un atelier pâtisserie est prévu en décembre... ❻





Ouverture de la saison culturelle

Samedi 7 octobre, la salle du Forum était comble pour l'ouverture officielle de la saison culturelle. Après une présentation de cette saison avec le Maire Régis Charbonnier et Odile Bernardi, adjointe élue à la culture, le public a pu assister à « Cerebro » un spectacle du mentaliste Matthieu Villatelle, très ludique qui offre une réflexion bienvenue sur les techniques de manipulation utilisées par les « coachs de vie » et autres gourous du développement personnel. ❶



17^e salon Ombre et Lumière

Le salon de l'association Ombre et Lumière s'est tenu du 30 septembre au 8 octobre, salle des fêtes de la Ferme : un concentré de talents, que ce soit en peinture, en sculpture ou en dessin ! ❷ ❸



Journées du patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2023, le château de Grosbois a ouvert ses portes dimanche 17 septembre pour le plus grand plaisir des visiteurs. ❹ ❺

Octobre Rose

Atelier coussin-cœur du Centre social pour « Octobre rose », campagne nationale de sensibilisation et de récolte de fonds, pour la recherche contre le cancer du sein. ❻

Festival Les Enchantées

Du 17 au 26 octobre, « Les Enchantées », le festival de la chanson pour l'enfance a ravi les plus jeunes avec 3 concerts/spectacle très variés, du DJ show de Héritage (photo) à la douceur du kora de Rêve d'aire, en passant par la pop vitaminée d'Ego le cachalot. ❼





Concours des jardins et balcons fleuris : les résultats

Comme chaque année, le jury du concours des maisons et balcons fleuris s'est réuni courant juillet pour départager les candidats au titre, plus d'une dizaine cette année, dans les trois catégories distinctes : maison avec grand jardin, maison avec petit jardin, et balcon et fenêtres. Notons que pour cette édition, une catégorie spéciale fait son apparition : le coup de cœur du jury.

Bravo à tous les participants pour leur souci des bonnes pratiques environnementales en ce qui concerne l'arrosage et le respect de la biodiversité.

Maison avec grand jardin : Colette Briard, rue de Marolles - (1)

Maison avec petit jardin : Michèle Brillant, rue des Chardonnerets - (2)

Balcon et fenêtres : Sylvette Turpin, 2 place des Érables - (3)

Coup de cœur du jury : Les jardins partagés, place des Érables - (4)



De nouveaux ateliers au Centre Social

Saviez-vous que le Centre social Michel Catonné vous propose de nouvelles activités tout au long de l'année ?

L'espace Jeux : pour les tout petits jusqu'à la maternelle : un nouvel espace pour venir jouer avec votre enfant, petit-enfant et rencontrer d'autres parents. Hors vacances scolaires :
Mardi 14h-17h - Mercredi : 10h - 12h
Jeudi : 14h-17h
Le vendredi est dédié aux 0-1 an et futur papa-maman.

Le Petit déj' des parents : parents, venez nous rencontrer au Centre social et partager vos envies, besoins et idées le vendredi dès 9h. Le Petit déj' des parents a lieu une fois par mois. Pour les prochaines dates, se renseigner auprès du Centre social.

Atelier jeux seniors : un vendredi tous les 15 jours

Culture et création : une envie de créer, de partager ses connaissances artistiques et culturelles ? C'est le mardi, de 9h30 à 12h.

Café des projets : venez partager vos idées, vos envies de projets et d'activités au Centre social Michel Catonné. La parole est à vous. Le lundi de 14h à 16h30 une fois par mois.
Prochain café des projets le 20 novembre à 14h.

Permanence Cultures du cœur : le vendredi de 9h à 12h, des invitations pour du cinéma, du théâtre.... En famille ou entre amis.

Sans oublier nos autres activités, comme la couture, la cuisine, les sorties, l'infor-



matique, le « thé, café, détente », les ateliers parents-enfants...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à adhérer au Centre social, rue Gaston Roulleau (à côté de l'école maternelle Jacques Prévert 2).

Renseignement au 01 45 69 70 33 et via notre page facebook « Centre Social Michel Catonné »

Protection incendie : la réglementation évolue



La réglementation relative à la protection contre les incendies en forêt a récemment évolué en Ile-de-France.

Tous les départements d'Ile-de-France sont désormais pourvus d'un arrêté restreignant l'apport de feu à moins de 200 mètres des bois et forêts. Ces arrêtés indiquent notamment que :

- « Toute l'année, il est interdit à toutes les personnes autres que les proprié-

taires de terrains, boisés ou non, les personnes exerçant les droits ou ayant reçu les autorisations des propriétaires, de porter ou d'allumer un feu à l'intérieur et à moins de 200m des espaces sensibles.

- Du 1^{er} avril au 30 octobre, il est interdit aux propriétaires de terrains, boisés ou non, et aux personnes exerçant les droits des propriétaires, de porter ou d'allumer un feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des espaces sensibles.

Un nouvel ostéo à Boissy

Éliès Vidal, jeune ostéopathe diplômé de l'école supérieure d'ostéopathie (ESO PARIS) en juin 2023 s'est depuis peu installé, en collaboration avec Antoine Cassin, au 6a bd de la gare à Boissy.

L'ostéopathie est une médecine manuelle qui vise à comprendre les causes des symptômes du patient à partir d'une analyse des différents systèmes du corps humain.

Éliès Vidal est disponible au 06 09 44 28 83 ou sur Doctolib . N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.



Appel à la civilité : préservons la propreté de nos espaces publics !

La propreté des espaces publics est un enjeu crucial pour que chacun se sente bien dans sa ville. Pour atteindre cet objectif, chaque citoyen a un rôle à jouer. Appel à la responsabilité collective.

Voici quelques gestes simples qui font la différence :

1. Ne pas laisser de déchets derrière soi : il est impératif de jeter ses déchets dans les poubelles appropriées.
2. Respecter les espaces verts : la forêt et les jardins publics sont des atouts précieux pour Boissy. Évitions de marcher sur les parterres de fleurs, utilisons les poubelles mises à disposition, et veillons à avoir une conduite responsable lorsqu'on se promène en forêt.

3. Gestion des animaux de compagnie : les propriétaires d'animaux sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes. Des distributeurs de sacs prévus à cet effet sont disponibles dans plusieurs endroits de la ville.

4. Priorité aux pistes cyclables et aux trottoirs : pour assurer la sécurité de tous, il est essentiel que les cyclistes et les usagers de trottinette électrique utilisent les pistes dédiées, et que les piétons aient la priorité sur les trottoirs.

5. Modèle pour les générations futures : nos actions influencent les jeunes générations. En adoptant des comportements responsables, nous investissons dans un avenir où le respect et la propreté sont des valeurs fondamentales.



En unissant nos efforts, nous pouvons faire de notre ville un endroit où chaque citoyen est fier de vivre. Chaque geste compte, et c'est grâce à cette collaboration que nous préserverons notre patrimoine urbain.

Merci aux Boisséens – et ils sont heureusement nombreux – qui, par leur sens civique, contribuent déjà à la préservation de la propreté de notre ville.

Cérémonie à l'Arc de Triomphe pour les jeunes élus

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes s'est rendu samedi 7 octobre sur la place de l'étoile à Paris. Ce fut l'occasion pour les conseiller(e)s de visiter un monument riche en histoire, puis de participer à la cérémonie du ravivage de la flamme.

A 18h, les conseiller(e)s enfants et jeunes de Boissy ont pris part aux défilés. Le cérémonial ne change jamais ; il se divise en trois parties : la phase militaire (dépôt de gerbes, ravivage de la flamme Marseillaise...), la phase « républicaine », moins formelle (remerciements aux membres présents des associations, signature du Livre d'or...) Vient ensuite le départ : l'hymne au Soldat inconnu est joué et les autorités, après avoir salué la tombe et le



drapeau, quittent le terre-plein. Il était environ 19h lorsque la cérémonie s'est achevée. Pour les conseiller(e)s, le

moment était venu de rentrer à Boissy. Bien plus qu'un projet, le conseil est une découverte et un apprentissage.

Hommage à Dominique Bernard



Ce lundi 16 octobre à 14h, les élus du Conseil municipal, les agents de la ville ainsi que des citoyens boisséens se sont réunis sur le parvis de la mairie afin de rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras assassiné dans l'exercice de ses fonctions.

Après l'allocation de Régis Charbonnier, maire de Boissy, l'assemblée a observé une minute de silence en hommage au professeur et entonné la Marseillaise.

Boissy solidaire avec le Maroc et la Libye

Début septembre, le Maroc a été frappé par un très violent tremblement de terre, avec plus de 3 000 personnes décédées et autant de blessés. Depuis, des milliers de familles sont sans foyer et totalement démunies.

Quelques jours plus tard, la Libye subissait un cyclone subtropical méditerranéen dévastateur qui a provoqué près de 4 000 morts, des milliers de disparus, des centaines de milliers de sans-abri.

Le 12 octobre, le conseil municipal de Boissy-Saint-Léger a présenté ses plus sincères condoléances aux peuples marocain et libyen. Il a également souhaité participer à la hauteur de ses moyens aux dispositifs d'aide, de soutien, de soin et de reconstruction alloués à ces deux pays.

A cette fin, il a été proposé le vote d'une subvention d'un montant de 5 000 € au bénéfice de la Fondation de France et de l'UNICEF vote adopté à l'unanimité.

Enfin la mosquée est inaugurée !



Les musulmans de Boissy-Saint-Léger ont un nouveau lieu de culte dont ils peuvent être fiers : Monsieur le Maire et Monsieur Matar Guissé ont porté fièrement la réalisation de ce bel édifice. Les Boisséens étaient nombreux ce samedi 12 octobre. Que d'émotions ! « Voici enfin la réalisation d'un rêve » a déclaré Monsieur Matar Guissé.

Cela a commencé en 2013 : la ville et l'Association de Gestion du Culte Musulman de Boissy (AGCMB) ont signé un protocole pour la réalisation d'un lieu de culte pérenne. La mairie était très attachée à ce que les musulmans Boisséens aient un lieu digne pour y prier en paix et dans un beau bâtiment. Comme les églises, les temples et les synagogues, les mosquées font partie du paysage national ! Nous sommes un peuple riche de sa diversité, qui a su au fil des siècles ac-

cueillir, rapprocher, unifier.

La ville a cédé le terrain, l'association a trouvé les fonds et, après de nombreuses vicissitudes, grâce aux efforts de Monsieur Guissé, la nouvelle mosquée a vu le jour : 500 mètres carrés, 2 salles de prière, 2 salles de classe, un bureau pour l'imam.

Monsieur Guissé a également évoqué l'assassinat de ce professeur, Monsieur Dominique Bernard à Arras et a invité les musulmans à avoir un comportement exemplaire et une pratique de leur culte, dans le respect des lois et règlements. Ce beau projet garantit aux Boisséens une société multiculturelle, où chacun est libre de choisir sa religion, libre aussi de ne pas en avoir. C'est dans un esprit de tolérance, de respect et de citoyenneté que la mosquée El Nour (la lumière) a été inaugurée.

La Mirabal, pour les droits des femmes

L'édition 2023 de la Mirabal est prévue pour le dimanche 26 novembre.

Cette course ouverte à tous est à la fois un événement sportif et un lieu d'information et de sensibilisation, où des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants de tous les horizons se mobilisent pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Au programme sportif : courses de 5 km et de 10 km, course jeunes de 2 km (12-15 ans), course Avenir de 900 m (7-11 ans), marche d'engagement de 3 km (allure libre pour tout public). Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne.

Informations et inscriptions : lamirabal-tremplin94.org/ (à l'heure où nous mettons sous presse, le site n'est pas encore ouvert).

La Fourchette braisée



Le restaurateur tenait jusqu'à présent un foodtruck bien connu sur Limeil-Brévannes, il vient d'ouvrir un restaurant, La Fourchette braisée, au 4a bd de la Gare à Boissy.

On y trouve du poulet braisé et des grillades, le tout cuit au feu de bois, mais aussi des sandwiches, des boissons variées. Les accompagnements sont faits maison : salade de poivrons, salade de crudités, pommes de terre grenaille...et les desserts sont préparés sur place (tiramisu, et salades de fruits selon la saison).

Du lundi au jeudi, de 11h à 22h

Du vendredi au dimanche, de 11h à 23h

Egalement vente à emporter



Retour sur les travaux

Voici les différentes actions que la Direction des services techniques va entreprendre durant l'automne.

Voirie

- **Nettoyage des différents panneaux de signalisation et plaques** de rue sur le domaine public effectué par les agents du service voirie

- Travaux de **réfection des trottoirs** pairs de l'**avenue Hottinguer** ainsi que la **création d'un passage piéton aux normes, à l'angle de la rue de la Procession**, depuis début octobre jusqu'à la fin novembre. (circulation en alternat). Travaux effectués par l'entreprise Cullier prestataire de la ville.

- Après l'**enfouissement des réseaux** sente des Pressoirs au mois d'octobre, c'est au tour de la **rue de Paris**. Les travaux devraient être achevés à la parution de ce magazine. ▲

Espaces verts

- **Entretien régulier des espaces** par les agents de la voirie

- **Plantation des nouveaux espaces verts** à la suite des travaux de réfection des trottoirs pair avenue Hottinguer.

- **Désherbage et tonte du cimetière** et désherbage de certaines rues définies

- **Traitement des pins contre les chenilles processionnaires** au mois d'octobre et novembre



- Les travaux de construction des **4 terrains de basket 3X3** ont bien avancé, tout comme la création du parking de 27 places et de la nouvelle voie d'accès. Sauf imprévu de dernière minute, les panneaux et le marquage devraient être mis en place pour le prochain numéro du Boissy Mag.



Bâtiment

● Le LCR qui accueillait jusqu'à l'année dernière les Restos du Cœur de Boissy avait fait son temps. Il a été rasé au début du mois d'octobre, et sera remplacé à terme par une sente piétonne et un nouveau lac urbain donnant sur la sente. ▲

● Les travaux de démolition de l'ancien centre social Michel-Catonné ont pris un peu de retard suite à la découverte d'amiante dans les locaux. L'opération désamiantage allonge les délais d'environ un mois. ▼

● Dans le cadre des travaux de l'ADAPT durant les vacances scolaires **réfection des sanitaires de Jacques Prévert A et B**

● Changement de la **chaudière du groupe scolaire Jacques Prévert**

● Lancement pédagogique du **projet cours Oasis** avec les enfants et l'équipe éducative des écoles **Rostand 2 et B**



Inauguration de la boutique éphémère



Depuis son ouverture le 15 mai, la boutique éphémère est plébiscitée autant par les Bois-séens que par les différents artisans/commerçants qui y exposent leurs produits.

Elle a été officiellement inaugurée le mardi 26 septembre en présence de Monsieur le Maire, de Grand Paris Sud Est Avenir représenté par Monsieur Boulanger et Monsieur Turcchi, de la CMA Île-de-France représentée par Madame Martin, de la CCI

Val-de-Marne représentée par Monsieur Roubaud, et des commerçants de la rue de Paris. Bien sûr, l'aventure continue, et vous pouvez trouver ci-dessous le planning des prochaines semaines jusqu'à la fin de l'année.

30 octobre > 02 janvier chez Boutique Éphémère - 15 rue de Paris

Du 30 OCTOBRE au 06 NOVEMBRE
BALTUS : Sacs de fabrication Française
EONY : Bijoux et accessoires

Du 06 au 13 NOVEMBRE
O'WAXIMUM
Accessoires divers

Du 13 au 20 NOVEMBRE
MIEL ORIGINES
Miel et savon d'Alep

Du 20 au 27 NOVEMBRE
DIKI FASHION
Vêtements et accessoires féminin

Du 27 NOVEMBRE au 04 DECEMBRE
ARLETTES STONS
Lampes et photophores

Du 04 au 11 DECEMBRE
ACTU'SHOP
Vente d'accessoires de mode

Du 11 au 18 DECEMBRE
3 ARTISANS POUR CETTE SEMAINE
Bracelets Herboriste Bougies

Du 18 au 26 DECEMBRE
LASRY LAURE
Accessoires

Du 26 DECEMBRE au 02 JANVIER
SIANE
Bijoux



Ancien foyer de travailleurs migrants : une démolition responsable

Cette fois, "la tour Adoma" comme on l'appelait parfois, fait bel et bien partie du passé.

Il aura fallu une semaine à la société Demcy pour la mettre à terre. L'occasion de rappeler la destination d'une grande partie des décombres. En effet, afin de réduire l'enfouissement des déchets et de favoriser la revalorisation, Demcy a mis en place les solutions suivantes :

- > **Dissociation des déchets de type DIB** (Déchet Industriel Banal : ferrailles, métaux non ferreux, papiers et cartons) ainsi que le plâtre, qui sont évacués en centre de tri agréé.
- > **Récupération de certains éléments par une association caritative** : sommier métallique, meubles / bureaux, portes en bois plein
- > **Évacuation des bois dans un centre de revalorisation** : les bois verts, destinés au chauffage. Les bois de mobiliers, récupérés par des fabricants de mobilier
- > **Bétons** : broyés et exempt de ferrailles, les bétons sont transformés en granulats pour la conception de nouveau béton.

Le terrain désormais libéré accueillera à terme une résidence de 121 logements, 78 logements en accession à la propriété, 43 logements en locatif intermédiaire et 2 locaux d'activité en RDC des bâtiments A, B, C. La livraison est prévue pour le 2^e trimestre 2026.



Spectacle vivant : à la découverte d'un vecteur d'émotions

De la petite enfance au collège, la Direction de l'Action Culturelle déploie de nombreuses actions en matière d'éducation artistique et culturelle. Elles participent pleinement au développement des enfants, favorisent leur épanouissement personnel et leur permettent de s'émouvoir et de s'interroger.

Cette saison encore, ce ne seront pas moins d'une centaine de tout-petits des structures petite enfance, près de 750 élèves des écoles maternelles, 800 élèves des écoles primaires et 400 collégiens qui découvriront avec plaisir le spectacle vivant sous toutes ses formes :

- spectacles au centre culturel du Forum et à la salle des fêtes de la Ferme
- spectacles au sein même des établissements scolaires
- ateliers de pratiques artistiques dans les classes
- rencontres avec les artistes à l'issue des représentations

Théâtre, danse, musique, cirque, théâtre forum, spectacle multimédia... la saison fait la part belle à la diversité des formes artistiques qui sont autant d'occasion d'éveiller la curiosité des enfants d'aujourd'hui, spectateurs et citoyens de demain.

La programmation culturelle fait écho aux grands temps forts de la saison à Boissy : Les Enchantées, Le mois doux, Rires sur la ville ou encore le mois des Droits des femmes en mars.

Cette question de l'égalité fille/garçon sera abordée pour les plus jeunes à travers le spectacle *Le Pouvoir des filles*, ① (Mojgan'arts Compagny) ; un spectacle de danse qui souligne à quel point la voix des filles est bridée et qui montre combien elles doivent conquérir savoirs



et apprentissages.

Sur la même thématique, les collégiens découvriront quant à eux, dans le spectacle *En avant toutes* ② (Compagnie Boom), des portraits de femmes aux destins extraordinaires que l'histoire a effacés.

Partenaire culturel incontournable de la ville, l'école de musique vient enrichir la programmation de la Direction de l'Action Culturelle. Elle propose trois concerts « vibrations » organisés par les enseignants des conservatoires Grand Paris Sud Est Avenir en représentation scolaire.

Cinéma : à la rencontre du 7^{ème} art

Comme pour le spectacle vivant, l'action culturelle et éducative est un des axes prioritaires du Cinéma Le Forum.

Les établissements scolaires de la ville se voient proposer un parcours cinématographique riche en découverte via les dispositifs : Maternelle au cinéma, Ecole et cinéma et Collège au cinéma.

Au programme cette année de l'École au cinéma, les enfants vont aller à la rencontre des pionniers du cinéma, Buster Keaton et Charlie Chaplin, redécouvrir le célèbre conte de Grimm, *La Belle et la Bête* à travers l'adaptation de Jean Cocteau, rêver dans l'univers fantastique de Tim Burton avec *Edward aux mains d'argent*, ou faire la découverte d'un des grands maîtres du film d'animation, le réalisateur Hayao Miyazaki à travers le film *Mon voisin Totoro*.

Les collégiens, quant à eux frémiront peut-être devant *Frankenstein* de James Whale, s'attacheront sûrement au personnage de Youri, 16 ans, qui veut sauver sa cité d'Ivry-sur-Seine menacé de destruction dans *Gagarine* de Fanny Liatard et Jérémy Trouih, ou s'interrogeront sur la question des réfugiés à travers l'histoire d'une jeune Palestinienne réfugiée au Liban, dans le film d'animation *Wardi* de Mats Grorud.

La médiatrice se tient également à l'écoute des équipes éducatives pour proposer des projections sur mesure en écho aux projets de classe ou aux thématiques d'actualité.

L'équipe du cinéma en est convaincue : la découverte d'œuvres inédites dans le cadre du Festival Ciné Junior ou des œuvres du patrimoine sur grand écran reste un moment fort et marquant dans la scolarité d'un enfant.





Ciné Thé, un rendez-vous convivial au cinéma Le Forum

Parmi les nouveautés de la rentrée au cinéma Le Forum figure le ciné thé, un rendez-vous proposé un lundi par mois à 14h30.

Ouvert à tous, cette séance a pour objectif de favoriser, autour de la pratique cinématographique, des moments de convivialité, d'échanges et de discussion.

À la fin de la séance, autour d'une petite collation, chacun est libre d'exprimer son ressenti, d'évoquer les souvenirs que peuvent faire résonner les films projetés ou de discuter des sujets d'actualité que le film soulève.

Au fur et à mesure des séances, l'équipe du cinéma compte s'appuyer sur cette petite communauté de spectateurs pour coconstruire la programmation de ces rendez-vous mensuels.

Au programme du prochain rendez vous Ciné Thé :

Lundi 20 novembre

Marie-Line et son juge

de Jean Pierre Améris avec Michel Blanc et Louane Eméra.



L'histoire d'une rencontre entre Marie Line, 20 ans, serveuse énergique et bruyante, et un juge bougon et déprimé qui l'engage comme chauffeur.

Un film qui dépeint avec justesse les émotions contrastées, les liens entre les humains et ce qui se cache derrière chacun de nos masques sociaux.



①



Les Restos du Cœur dans leurs nouveaux murs

Depuis cet été, l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur de Boissy a pris ses quartiers dans de tout nouveaux locaux, situés au 2, rue Jacques Prévert, là où autrefois se trouvait la cuisine centrale. Nous leur avons rendu visite, alors que la campagne d'été se poursuivait jusqu'au 26 octobre.

Antoine Bour, président par intérim des Restos du Val-de-Marne, et Daniel Pailler, responsable du centre de Boissy, devant l'entrée des nouveaux locaux. Daniel est présent aux Restos depuis de nombreuses années. Il a la charge du bon fonctionnement du centre d'un point de vue administratif et logistique (gestion de l'équipe des bénévoles, réception et validation des livraisons, gestion des produits). Et il dépense ses heures sans compter ! ①

Le coin accueil : c'est ici que les familles se présentent en vue de leur inscription. Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de panier-repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. Ce n'est pas toujours évident, et c'est pourquoi une attention toute particulière est portée à la qualité de l'accueil, avec une écoute chaleureuse et sans jugement. « On essaie d'être le moins administratif possible », précise Daniel. C'est aussi le moment où pourront être identifiés les autres besoins de la personne : logement, emploi, santé, illettrisme... ►

Le coin café. Les bénéficiaires sont toujours accueillis avec une boisson chaude, thé, chocolat, café et gâteaux, s'ils le désirent. C'est également ici que des conversations se lient entre bénéficiaires. « C'est important que les gens se sentent à leur aise, dans un environnement accueillant ». ▼



Dans le magasin ouvert deux fois par semaine (3 fois en hiver) : les bénéficiaires, accompagnés par un bénévole, choisissent les denrées qui vont constituer leur panier-repas dans la limite d'un nombre de points accordés selon l'importance de la famille. ... L'accent est porté sur l'équilibre des repas, avec une juste répartition des protéides, lipides et glucides. Les produits viennent de l'Union Européenne, de collectes dans les supermarchés par exemple, mais ils sont aussi achetés, grâce aux dons en espèces des particuliers, des entreprises, des collectivités, et les recettes du concert des Enfoirés et des dérivés. L'aide ne se limite pas à l'alimentation, puisque des produits d'hygiène d'usage courant sont alloués périodiquement. Les bébés quant à eux bénéficient selon leur âge de lait, de couches de petits pots... ►



Une subvention exceptionnelle de 1 200 € du CCAS a permis l'achat de denrées pour diversifier l'offre.



Les Restos, ce n'est pas que l'aide alimentaire. On peut également y trouver un **soutien administratif** pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec « la paperasse ». On peut également s'initier à l'informatique, et se familiariser avec l'usage de la langue française. C'est Maguy qui dispense cette initiation, 3 fois par semaine. « Le groupe compte jusqu'à onze personnes. Mais il ne s'agit pas de cours de français à proprement parler. Dans une ambiance conviviale, il s'agit de créer avant tout du lien social ». Enfin, les Restos disposent d'un petit stock de vêtements qui sont distribués gratuitement, et d'un coin bibliothèque. ➤

Les Restos du Cœur de Boissy ont besoin de nous

Antoine Bour insiste sur le fait que les Restos ont plus que jamais besoin de l'aide de tous. « Ce printemps, nous avons distribué 40 % de repas en plus comparé à



l'année précédente. Avant, certaines familles ne venaient pas systématiquement chaque semaine, à présent elles viennent beaucoup plus régulièrement. Il n'y a pas eu jusqu'à aujourd'hui de rupture de distribution, mais la situation est préoccupante pour cet hiver. La mairie épaula régulièrement l'association, et met à dis-

position ces nouveaux locaux du 2, rue Jacques Prévert. Son aide est fondamentale, mais nous avons également besoin des gens. On peut aider de différentes manières : en donnant lors des collectes nationales, en faisant des dons financiers, ou en rejoignant l'équipe de 21 bénévoles déjà en place ».

Du soleil sur les murs !

Le premier jour, certains passants se sont montrés surpris par les travaux préparatoires de Sitou Matthia, artiste graffeur dont le projet a été retenu par la ville pour prendre place sur le vaste mur gris des Restos du Cœur/la Boissyclerie : cet ensemble de ronds et de traits ne ressemblait pas vraiment à une fresque ! Il faut dire que lorsqu'on travaille sur une surface aussi vaste, on manque d'un peu de recul. D'où la nécessité de « quadriller » en tièrement le mur afin d'y reporter le dessin modèle, au trait noir dans un premier temps. Les jours suivants, lorsque le dessin a pris forme et les couleurs ont rempli les espaces, tout a été plus clair, et nombreux ont été les passants à s'arrêter pour admirer le travail accompli, féliciter l'artiste, et prendre des photos. A votre tour, n'hésitez pas à aller admirer cette imposante et magnifique fresque, ode à la solidarité.

Pour découvrir l'univers de l'artiste Sitou Matthia : <https://www.sitoumatthia.com/>



Petite enfance : en avant les artistes !



Un projet autour de l'éveil culturel et artistique a été mené, de janvier à avril 2023, au sein du Relais Petite Enfance en collaboration avec Nathalie Jouzeau, éducatrice de jeunes enfants, auteure et étudiante en master 2 science de l'éducation, et Fabienne Teyssier, artiste plasticienne. Le thème abordé était le « nid », image symbolique du travail des assistantes maternelles auprès des enfants.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs ateliers et rencontres leur ont été proposés :

- Fabrication d'œufs en argile pour les assistantes maternelles et des ateliers de manipulation, d'expérimentation libre avec la terre et les outils pour les enfants.
- Peinture et barbotine au ruban avec les pieds et les mains, où les enfants ont pu expérimenter la sensation des différentes matières et des différentes traces laissées sur la feuille.
- Une visite au musée du centre George Pompidou (photo) a été orga-

nisée pour les assistantes maternelles afin de faire du lien avec le projet. Notamment par la visite de l'exposition de Giuseppe Penone, artiste sculpteur et dessinateur qui privilégie les matières naturelles comme le bois, l'argile, les pierres, les feuilles. Cela a ainsi pu faire émerger de nouvelles idées de création.

Ce projet a permis d'élargir le champ des possibles pour les enfants dans le domaine des arts plastiques et de mettre en lumière le professionnalisme et l'engagement de ces professionnelles de l'accueil individuel.

L'école en chiffres

L'école, c'est bien plus que des salles de classe et des cahiers. C'est là que se prépare l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi le budget de la ville consacré à la vie scolaire est si important, même si on n'en prend pas toujours la mesure. Pour mieux comprendre la place centrale de l'éducation à Boissy son importance dans la vie, voici quelques chiffres éloquentes.

Ces chiffres concernent l'année scolaire 2022/2023

95 793 repas pris dans les écoles élémentaires

55 819 repas pris dans les écoles maternelles

7 écoles maternelles, pour **29** classes

7 écoles élémentaires, pour **58** classes

1 819 élèves sont scolarisés en maternelles et élémentaires

1 964 est la capacité globale d'élèves dans les écoles

145* est le nombre de places disponibles sur l'ensemble des écoles

*En marge de la construction du nouveau quartier de la Charmeraie, certains parents d'élèves boisséens s'interrogent : avec l'arrivée de nouvelles familles, y aura-t-il de la place pour nos enfants dans les écoles de la ville ? La municipalité tient à les rassurer : la réponse est oui, tous les enfants pourront être scolarisés dans les meilleures conditions au sein des écoles de Boissy. Le nombre d'élèves accueillis en maternelle et élémentaire, au mois de septembre 2023, laisse apparaître une marge de 145 places par rapport à la capacité totale. De quoi accueillir tous les écoliers, présents à et à venir dans les prochaines années !

Agents mis à disposition dans les écoles :

31 agents de restauration

27 ATSEM

66 agents d'animation, hors vacataires

10 tableaux numériques interactifs

33 700 € : coût des tableaux numériques interactifs



Boissy célèbre sa jeunesse

La ville de Boissy-Saint-Léger organise le vendredi 23 novembre 2023 salle du Tohu Bohu, de 18h30 à 23h, une soirée en l'honneur des jeunes, pour leur réussite scolaire, professionnelle, sportive ou artistique.



Cet événement s'adresse aux jeunes âgé(e)s de 16 à 25 ans, ayant obtenu :

- un diplôme au courant de l'année scolaire 2022/2023,
- une reconnaissance sportive de niveau national ou international (valide ou handisport),

➤ la réalisation d'une œuvre musicale, littéraire, cinématographique ou théâtrale...

La programmation de cette soirée sera précisée sur le courrier d'invitation qui sera adressé aux jeunes et à leurs accompagnants (2) après avoir confirmé

leur présence auprès des animateurs de l'Espace Jeunesse 18/25 ans par retour du coupon ci-dessous.

Pour toute information complémentaire : contacter l'équipe d'animation du Point Information Jeunesse au 01 45 69 55 11 ou 01 45 69 38 06



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au plus tard le 15 novembre 2023 – (joindre obligatoirement la photocopie du diplôme ou reconnaissance) au Point Information Jeunesse ou par Mail : pij@ville-boissy.fr 8 rue Chirol, 94470 Boissy-Saint-Léger
Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la ville

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse : Tél :

Mail :

Diplôme ou reconnaissance obtenu cette année :

L'association Rejoué : une nouvelle vie pour les jouets

Depuis 2019, la ville de Boissy a noué un partenariat sous la forme d'un marché public avec Rejoué. L'occasion de présenter l'action de cette association qui travaille avec des structures publiques, tout en s'adressant également aux particuliers.

En donnant une seconde vie aux jeux et aux jouets, l'objectif de Rejoué est double : tout d'abord, en tant qu'organisme d'insertion, elle donne du travail à des femmes et des hommes et les accompagne vers l'emploi durable et l'inclusion sociale. Ensuite, elle permet de réduire la consommation de ressources en recyclant des produits destinés à l'origine à être détruits. Ainsi, en 2022, l'association a collecté 41 tonnes de jeux, jouets et livres, rénové plus de 71 000 jouets et accompagné 72 personnes, dont 63 % de femmes.

Comment ça marche ?

Les jouets, jeux et livres collectés par l'association le sont principalement auprès des particuliers, ou au sein des entreprises. Ils sont ensuite triés selon les normes de sécurité, testés, complétés et nettoyés écologiquement puis vendus à petits prix (60 % du neuf) aux professionnels de l'enfance, aux familles ou offerts à des enfants qui en ont besoin grâce au soutien d'entreprises partenaires.

Rejoué compte plus de 250 structures clientes en 2022, dont GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) et Boissy-Saint-Léger. Notre ville a été, avec Vitry-sur-Seine, une des premières communes à passer un marché public avec l'association, marché qui a d'ailleurs été renouvelé cette année. Les structures



L'atelier de Vitry © Xavier Lesage

publiques sont des partenaires incontournables puisqu'elles représentent 45 % des ventes.

En pratique, le marché alloue un montant forfaitaire par an. Ensuite, des agents des structures de loisirs de la ville se rendent - autant de fois qu'ils le veulent - dans les locaux de Rejoué situés à Vitry afin de faire leur "marché". Le choix dépend bien sûr des arrivages traités par l'association, mais ils réservent souvent de très belles surprises.

Pour les particuliers aussi

Les particuliers disposent d'une adresse dédiée, rue du Château à Paris, dans le 14^e. N'hésitez pas à vous y rendre : les jeux, jouets et livres proposés à la vente sont complets, fonctionnels et propres, et vendus à petits prix. Cela donne éga-

lement l'occasion de faire un geste pour la planète, et de financer l'accompagnement socioprofessionnel de femmes et d'hommes éloignés de l'emploi.

La boutique Rejoué

140 rue du Château
75014 Paris

Tél : 09 54 91 30 75

Horaires d'ouverture :

Mardi : 11h à 13h30 et de 14h30 à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 11h à 19h



Campagne de subvention aux associations

Soutenir la vie associative est un engagement fort de la municipalité ! La Ville soutient ses associations en leur apportant une aide financière par le versement de subvention ou le bénéfice d'avantages en nature (mise à disposition de salle ou matériel, communication...)

Les subventions aux associations permettent d'apporter un soutien financier aux activités d'intérêt général qu'elles mettent en place.

Quelles sont les conditions pour déposer une demande de subventions ?

- ◆ L'association doit avoir été déclarée auprès de la Préfecture et disposer d'un numéro SIRET
- ◆ La subvention doit concerner un projet d'intérêt général réalisé par l'association
- ◆ Subvention sur projet, en fonctionnement (couvrir les charges et frais divers) ou d'investissement (matériel, etc...).
- ◆ L'association doit avoir plus d'un an d'existence et avoir son siège social sur la collectivité depuis minimum 1 an.

Quand déposer une demande de subvention ?

La campagne principale de subvention

2024 débute le 9 octobre et s'achèvera le 10 décembre 2023.

En dehors de ces périodes, l'accès au formulaire de dépôt de demande ne sera pas possible. Toutes les demandes déposées avant le 10 décembre recevront une réponse au plus tard en juin 2024.

Quelles sont les étapes de la demande jusqu'au vote d'une subvention (ou refus) ?

Étape 1 - dépôt de la demande de subvention par l'association

L'association doit obligatoirement déposer sa demande sous format papier à la direction de l'action culturelle, bd Léon Révillon – 94470 Boissy-Saint-Léger ou sous format dématérialisé à culturel@ville-boissy.fr.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra pas être traité

Étape 2 - enregistrement de la demande de subvention

Une fois la demande de subvention déposée, l'association reçoit un courriel dans lequel se trouvent :

- le numéro de dossier de la demande
- le service compétent pour étudier la demande de subvention

Si vous n'avez pas suffisamment précisé votre demande, nous vous demande-

rons des compléments d'information par courriel.

Étape 3 - instruction de la demande

Le service concerné procède à une instruction technique, juridique et financière de la demande et examine l'opportunité du projet par rapport à ses orientations et priorités. Des vérifications juridiques et comptables complémentaires peuvent également être effectuées.

Les associations sont alors sollicitées pour fournir les documents ou les informations manquantes.

Étape 4 - décision et vote au Conseil municipal

L'assemblée délibérante procède alors à un vote qui, s'il est favorable, entraîne le versement de la subvention.

Étape 5 - versement de la subvention

Après le vote favorable du Conseil municipal et la transmission au service du contrôle de légalité de la Préfecture (État), le versement de la subvention est effectué par la Direction des finances publiques (DRFIP-Etat).

Le versement est effectué par virement sur le compte bancaire fourni par l'association au moment du dépôt de sa demande, il est lié à la signature du contrat d'engagement républicain.

Mohamed Yahyaoui, champion tous azimuts

Mohamed, jeune Boisséen de 16 ans, en première au lycée Guillaume Budé, se distingue toutefois des garçons de son âge par le culte qu'il voue au sport, avec pas moins de 14 heures d'entraînement par semaine. Nous l'avons rencontré pour en savoir plus sur sa passion et son sport de prédilection, le grappling.

Quels sont les sports que tu pratiques ?

Il y a le grappling, qui rassemble toutes les pratiques de luttes spécialisées au sol, le JJB (Jiu-jitsu brésilien), qui ressemble beaucoup au grappling, sauf que l'on porte un kimono, la lutte, la boxe anglaise et la boxe thaï.

Pourquoi avoir choisi des sports de combat ?

À 9 ans, on m'avait inscrit au foot, mais ça ne m'a pas plu, ce n'était pas assez énergique pour moi. Alors ma mère a pensé au grappling, qui était proposé par l'association Base94. Et là j'ai tout de suite accroché. Au début, j'ai eu un peu de mal à me canaliser, mais les éducateurs m'ont bien cadré. Aujourd'hui, cette pratique me permet de libérer mon énergie. C'est devenu indispensable à ma vie, avec deux heures d'entraînement tous les jours de la semaine, même pendant les vacances !

À seulement 16 ans, tu as déjà un beau palmarès...

En grappling, je suis champion de France dans la catégorie des moins de 69 kg, et au Championnat du monde, j'ai fini 5°. En JJB, je suis vice champion du monde : arrivé en finale, j'ai perdu contre un Polonais. En 2024, je compte bien améliorer ces résultats, et essayer de me distinguer aussi au Championnat d'Europe auquel je participe avec l'équipe de France.



Vois-tu ton avenir dans le sport ?

C'est encore trop tôt pour le savoir. Pour le moment, je continue mes études, car je voudrais devenir expert-comptable. Maintenant, si je suis champion de France l'année prochaine, je peux prétendre à intégrer le dispositif "sport et étude", ce qui serait parfait pour moi.

Et ensuite ?

Le grappling et le JJB sont des sports qui sont de plus en plus populaires, donc il est possible de passer profession-

nel, puis de faire des combats organisés par des promoteurs. Mais pour ça il faut être Senior, et je n'ai pas 20 ans ! Et puis le grappling reste un sport où l'on peut se blesser et sortir rapidement du circuit. Donc difficile de prévoir à l'avance...

Avec ton emploi du temps très chargé, tu arrives à prendre des vacances ?

Rarement ! À la Toussaint par exemple, je pars en stage de lutte avec l'équipe nationale pour préparer le Championnat de France 2024.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Boissy sur le podium des villes où il fait bon vivre !

La municipalité a à cœur d'œuvrer quotidiennement pour proposer une qualité de vie la meilleure possible à ses administrés. Cet engagement est important et les exigences nombreuses pour répondre à l'ensemble des attentes : l'éducation, la culture, la jeunesse, l'environnement, la santé, la solidarité...

Début septembre, le journal « Le Parisien » nous dévoilait le résultat d'une étude portant sur les attraits des dizaines de communes situées à maximum 3 kilomètres de la ligne de RER A. Plusieurs indicateurs sont retenus dont la qualité de vie (pour 60 %), les transports (25 %) et la sécurité (15 %). Notre ville de Boissy Saint Léger se hisse à la seconde place de ce classement !

Bien sûr, il est possible d'améliorer encore l'existant mais nous sommes fiers que le travail accompli et les efforts déployés soient reconnus.

L'ensemble des leviers mis en œuvre pour améliorer la sécurité a permis de constater une diminution de la délinquance. Le développement de la vidéoprotection, la mise en place de médiateurs, l'accompagnement de nos associations de quartier, le travail du service jeunesse... sont une partie des réponses à apporter pour améliorer la tranquillité de nos quartiers. Nous tenons encore une fois à remercier l'ensemble des acteurs dont le travail a permis de limiter grandement dans notre ville les conséquences des mouvements violents du début de l'été que tout le territoire national a connus.

Mais surtout, c'est la qualité de vie qui fait la différence ! Notre environnement naturel évidemment, mais aussi la présence des professions de santé (notamment de médecins généralistes). A ce sujet, nous continuons nos efforts avec l'ouverture prochaine d'une maison de santé à proximité de la gare, qui suscite d'ores et déjà l'intérêt de nombreux praticiens.

Également la présence de commerces de proximité, qu'il reste cependant à déployer et diversifier. La municipalité s'est engagée à accompagner ce développement au travers des réalisations en cours au sein de la Haie Griselle, mais également le long de la rue de Paris et en centre-ville. L'inauguration de notre boutique éphémère le 26 septembre dernier ainsi que l'adoption de l'extension des périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat lors du Conseil municipal du 12 octobre participent de cette volonté.

Enfin, la présence des écoles sont tout autant un indicateur important. C'est donc avec satisfaction que nous avons accueilli la réponse favorable à notre demande d'ouverture de classe à la maternelle Savereau, qui fait suite à une mobilisation sans faille des équipes pédagogiques, des parents et de la municipalité.

Soyons fiers de notre ville, soyons fiers de Boissy !

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Notre priorité : agir contre la vie chère et pour le pouvoir d'achat !

Les prix flambent et la situation devient insupportable pour nos concitoyens qui se voient contraints de déboursier des sommes de plus en plus exorbitantes pour subvenir à leurs besoins vitaux tels que l'énergie, les carburants et surtout la nourriture. Avec ces augmentations galopantes, 18 % des ménages vivent continuellement à découvert et 31 % des françaises et français sautent des repas parce qu'ils n'ont pas les moyens.

Cette situation est inacceptable. Alors qu'une colère profonde s'exprime partout dans le pays, le gouvernement reste sourd face aux inquiétudes légitimes. Il est essentiel de déployer, sans attendre, des mesures d'urgence.

Le Parti Communiste Français et ses élus sont pleinement mobilisés contre la politique du Président de la République et du gouvernement qui poursuivent leur offensive au service exclusif du capital.

L'heure est à mettre en échec le plan d'austérité de 15 milliards d'euros annoncé par le gouvernement.

L'heure est à exiger un tournant majeur : donner la priorité à la formation et au développement de l'emploi, avec de bons revenus et salaires.

Il y a urgence, il faut indexer les salaires sur l'inflation, augmenter les salaires et les pensions, et garantir l'égalité salariale femmes-hommes.

Il y a urgence, il faut bloquer les prix.

Il y a urgence, il faut baisser les taxes sur les carburants.

Il y a urgence, il faut sortir des logiques du marché européen de l'énergie.

Il y a urgence, il faut conditionner les aides publiques aux entreprises au respect des critères sociaux et environnementaux. Le Parti Communiste Français et ses élus, refusons la résignation face à cette situation et agissons avec vous, par tous les moyens, pour faire prévaloir nos vies à leurs profits et vous invitons à soutenir ces propositions en signant la pétition en ligne : www.pcf.fr/inflation_salaires.



T. Tuzlu L. Normand M. Barthes M. Klajnbaum

Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger)

Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non communiqué



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Lutter contre la pauvreté, un combat toujours à mener

En France, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian, soit 1 102 euros pour une personne seule. En 2022, le pouvoir d'achat par personne a diminué de 0,3 % (source INSEE). Selon l'ONG Oxfam, il y a environ 11 millions de pauvres en France, soit 17 % de la population. C'est énorme.

Le revenu moyen par personne en France est de 1 837 euros. Il est de 1 725 euros à Boissy. 19 % des Boisséens sont pauvres selon les critères de l'INSEE.

Bien se nourrir, se déplacer, se soigner, être logé dignement, se cultiver, s'habiller, partir en vacances, aller au restaurant, pour ne citer que ces quelques besoins fondamentaux, est difficile sinon impossible pour une part importante de nos concitoyens. Le revenu des plus pauvres stagne depuis 20 ans, et s'est certainement détérioré du fait de l'inflation récente. Les revenus des 10 % les plus riches ont augmenté de 30 % dans la même période ! **Insupportable inégalité.** Certains revenus sont tellement élevés qu'ils sont une insulte à la justice sociale.



A Boissy, comme ailleurs, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit rester une priorité. Nous soutiendrons toute action allant dans ce sens.

P. Isel, C. Larger contact@boissy ecologie solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Chers Boisséens,

Il y a plus de 10 ans, notre collègue élue Claire De Sousa publiait dans ce même magazine une tribune intitulée « Adieu mon village ». Elle y dénonçait déjà les ambitions démesurées en matière d'urbanisme portées par le maire et son équipe municipale. Force est de constater que cette prophétie s'est avérée plus qu'exacte.

Du béton et encore du béton ; la seule promesse électorale 100 % tenue en déjà 15 ans de mandat !

Les divisions parcellaires au Bois Clary dénaturent le quartier, des immeubles ont poussé comme des champignons rue de Paris, rue de la gare, rue de Chirol, rue de Valenton, boulevard Léon Réveillon... la construction des immeubles de la ZAC de la Charmeraie démarre, des logements sont prévus le long de la RN19... Dès 2018, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) présenté par le Maire prévoyait la construction de **1340 logements d'ici 2025. Déjà bien au-delà de toutes les obligations légales qui s'imposent à la commune.**

En septembre 2020, le maire décide d'augmenter encore le nombre de logements. Avec les parcelles situées entre la voie ferrée, l'avenue du Général de Gaulle et la rue de Brévannes, les nouveaux objectifs de production de logements ont ainsi été augmentés de 450 !

Puis en 2021, vient la décision de placer toute la ville sous périmètre EPFIF, organisme qui a pour mission de préempter au prix des domaines (et non à celui du marché), pour le compte des collectivités, des parcelles afin d'y faire développer des projets immobiliers.

A la lumière de la crise climatique que nous connaissons, les choix de la municipalité en matière d'urbanisme apparaissent d'autant plus inconsidérés.

D'une part, car la production de ciment, ingrédient clé du béton, est l'une des activités qui émet le plus de CO₂ ; trois fois plus que le transport aérien.

D'autre part et surtout, car l'artificialisation des sols a de graves conséquences sur notre environnement : destruction de la biodiversité, réchauffement climatique, création d'îlots de chaleur urbains, augmentation des risques d'inondation...

Une Plan local d'urbanisme (PLU) plus protecteur de notre ville et des Boisséens est une nécessité, comme nous le disons depuis des années.

Hier, comme aujourd'hui et comme demain, **nous refusons la densification excessive de notre ville !**

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Novembre

01 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16
 05 - 2 bis av de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 11 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
 12 - Centre Commercial Boissy 2 - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
 19 - 3 rue Sadi Carnot - Noisieu - 01 45 90 57 95
 26 - 5 pl. du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32

Décembre

03 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73
 10 - 26 av de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
 17 - avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
 24 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 25 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 31 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 8 novembre de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.
- **Mercredi 13 décembre de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Août : Sokayna GASSAMA, Azra POLAT, Kenayah AHANDA NGUINI, Elya LE BER, Noah JEMAI, Nadine SNOUSSI, Ayo MO-RAES MUNNIER.

Septembre : Raul PLAMADEALA, Néné-Yaya DIALLO, Milan VINGADASSALON, Mirana REGELAN ALIE, Neev GRADEL KU-CHARZAK, Soren VERMONT VANDAME, Meywen SANTOS TINAS, Leyna KACHER.

MARIAGES

Août : Tieïdo TRAORÉ et Sekou BAH.

Septembre : Rene VALDEZ SARABIA et Halley ALMONTE MARTINEZ, Guillaume LACHAUD et Chloé BELARD.

PACS

Août : Sara APARICIO NOVO et France AMRHEIN.

Septembre : Hélène LAFLEUR et Jordan COSTA, Marine VINCENT et Florian HIERNAUX.

DÈCÈS

Juillet : Farid DILOULI, Alain PERRIN.

Août : Jean-Yves LE CORRE, Renée CHAUDANSON, Pascal BOUTIN, Jean-Pierre DELICE.

Septembre : Haminata COULIBALY, Denise BLONDEAU, Denise CANTIÉ née GUÉRIN, Marie-France DUPUY, André PEYRAT.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas.

Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

Arbor&Sens

DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX

**Exclusivité,
à Boissy St-Léger**
RÉSERVÉE AUX HABITANTS

6 OCTOBRE
jusqu'au 2 NOVEMBRE*

**Devenez propriétaire
de votre appartement**

Votre 2 pièces **792€/mois⁽¹⁾**
à partir de

Votre 3 pièces **949€/mois⁽²⁾**
à partir de

Votre 4 pièces **1297€/mois⁽³⁾**
à partir de



Perpétuer le charme de la ville & améliorer le confort de ses habitants

- Une situation idéale **à proximité de la gare RER A, des commerces et des écoles**
- Balcon, terrasse ou jardin privatif
- Prestations de qualité et finitions soignées



ESPACE DE VENTE

Face au 11 av. Charles de Gaulle
94470 BOISSY-ST-LÉGER

Du mardi au vendredi
de 14h à 19h

Le samedi
de 10h30-12h30 / 14h-19h



01 78 81 5000
contact@pierreval.com



GRUPE
PIERREVAL
Vivons l'immobilier autrement

*Exclusivité réservée aux habitants de Boissy-St-Léger, du 6 octobre 2023 jusqu'au 2 novembre 2023. Sous réserve des lots disponibles. (1) Dans le cadre d'une résidence principale et sous réserve de pouvoir bénéficier de la TVA 5,5% et du prêt à taux 0. Pour un couple. Apport de 5000 euros, mensualité à taux fixe de 4,80% hors assurances sur une durée de 25 ans. Voir conditions auprès de votre conseiller. (2) Dans le cadre d'une résidence principale et sous réserve de pouvoir bénéficier de la TVA 5,5% et du prêt à taux 0. Pour un couple avec un enfant. Apport de 7500 euros, mensualité à taux fixe de 4,80% hors assurances sur une durée de 25 ans. Voir conditions auprès de votre conseiller. (3) Dans le cadre d'une résidence principale et sous réserve de pouvoir bénéficier de la TVA 5,5% et du prêt à taux 0. Pour un couple avec deux enfants. Apport de 15000 euros, mensualité à taux fixe de 4,80% hors assurances sur une durée de 25 ans. Voir conditions auprès de votre conseiller. (4) PTZ Prêt à Taux Zéro sous réserve d'éligibilité (www.seniorpublic.fr) - voir conditions auprès de nos vendeurs. (5) TVA 5,5% Sous réserve que les conditions de l'article 278 bis 11° du Code Général des Impôts soient remplies - Voir conditions auprès de nos vendeurs. - (6) Programme éligible Loi Pinel et Pinel + sur une sélection d'appartements. Soumis à conditions. Voir auprès de nos vendeurs - <http://loipinelplus.org> - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales PIERREVAL, AGENCEUR, siège social : 1 rue Pierre et Marie Curie - CS 40221-32190 PIERRE CEDEX - Code APE 4710C - RCS St-BREUC 444 180 434 000 11 - Textes visuels et photos non contractuels. ©Groupe Pierreval - 2023

MARCHÉ DE **NOËL** *de Boissy*

2023

PARKING DE LA FERME
6 RUE DE SUCY

Magicien, créateur de feu et ateliers, tombola

Du 8 au 10
Décembre

LE 8 DE 17H À 21H
LE 9 DE 10H À 20H
LE 10 DE 10H À 19H

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide à la
vie quotidienne



Compagnie et
vie sociale



Assistance
administrative

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com